
[Conseil métropolitain du 13 décembre 2021 - 'La Métropole engage un plan sans précédent pour les mobilités d'avenir'](#)

La Métropole adopte ce 13 décembre 2021 une série de mesures fortes, en vue d'accélérer la transition sociale et écologique, soutenir l'activité économique et le rayonnement du territoire. Des investissements sans précédent sont engagés en faveur des mobilités : renforcement du réseau de transports en commun pour la rentrée scolaire 2022, création d'un vaste réseau de pistes cyclables d'ici 2026 pour atteindre plus de 200 km de tracé, partenariat avec la Communauté d'Agglomération Seine Eure pour lancer un nouveau dispositif de covoiturage, prolongation de l'expérimentation Klaxit, triplement du nombre de bornes de recharge (400 points de recharge) pour les véhicules électriques d'ici 2026... La Métropole s'engage par ailleurs pour la culture et l'attractivité : réouverture de la Maison Sublime en 2022 dans le cadre d'un transfert de gestion du ministère de la Justice vers la Métropole, rénovation du Pôle Beauvoisine et de l'Office de Tourisme... Notre établissement adopte une Charte de la Biodiversité pour préserver notre patrimoine naturel, et conventionne avec le SDIS pour rénover et déployer de nouveaux Centres d'Incendies et de Secours (CIS).

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie : « Le début du mandat a été marqué par une première phase d'amorce et d'impulsion d'actions majeures, pour la justice sociale et climatique, le rayonnement du territoire, pour répondre à l'urgence générée par la crise et préparer l'avenir, en soutenant largement les acteurs : les familles, les entreprises, les associations... Nous pourrions relâcher l'effort et nous reposer sur nos acquis. Face aux enjeux, nous allons au contraire amplifier notre action.

La Métropole engage un plan sans précédent pour les mobilités d'avenir. De nouvelles lignes de bus vont être créées et la fréquence de passage augmentée, dans le cadre d'un renforcement du réseau de transports en commun pour la rentrée scolaire 2022. Nous allons déployer un nouveau réseau de pistes cyclables d'ici 2026 pour atteindre plus de 200 km de tracé. Un partenariat avec la Communauté d'Agglomération Seine Eure va être engagé pour lancer un nouveau dispositif de covoiturage. Le partenariat avec Klaxit est quant à lui prolongé pour l'année 2022. Nous allons, d'ici 2026, tripler le nombre de bornes de recharge (près de 400 points de recharge) pour véhicules électriques. Ces mesures s'inscrivent dans la continuité des premières actions du mandat : gratuité des transports en commun le samedi, décarbonation de notre flotte de véhicules, déploiement de LOVELO, le nouveau service public de location de vélos électriques avec tarification solidaire...

La Métropole agit pour la Culture, le patrimoine et le rayonnement du territoire. Début 2022, la Maison Sublime rouvrira ses portes au public ! Nous sommes fiers d'avoir participé à sa restauration et d'assurer sa valorisation, notamment par l'organisation de visites guidées. Nous engageons la rénovation du Pôle Beauvoisine, pour en faire un équipement muséal de référence, à travers un ambitieux projet scientifique et culturel. L'Office du Tourisme de Rouen va également connaître d'importantes restructurations, pour gagner en attractivité et en qualité d'accueil.

Nous adoptons par ailleurs une Charte de la Biodiversité et conventionnons avec le SDIS 76 pour réhabiliter et construire de nouveaux Centres d'Incendies et de Secours (CIS). On se bat, on ne lâche rien. »



Prüfungsausschuss für den Studiengang BWL

Die Prüfungsausschüsse der Fakultät für Betriebswirtschaftslehre sind für die Durchführung der Prüfungen zuständig. Sie sind für die Festlegung der Prüfungsleistungen, die Bewertung der Leistungen und die Eintragung der Ergebnisse in die Prüfungsamt zuständig.

Die Prüfungsausschüsse sind für die Festlegung der Prüfungsleistungen, die Bewertung der Leistungen und die Eintragung der Ergebnisse in die Prüfungsamt zuständig.

Die Prüfungsausschüsse sind für die Festlegung der Prüfungsleistungen, die Bewertung der Leistungen und die Eintragung der Ergebnisse in die Prüfungsamt zuständig.

Die Prüfungsausschüsse sind für die Festlegung der Prüfungsleistungen, die Bewertung der Leistungen und die Eintragung der Ergebnisse in die Prüfungsamt zuständig.

Die Prüfungsausschüsse sind für die Festlegung der Prüfungsleistungen, die Bewertung der Leistungen und die Eintragung der Ergebnisse in die Prüfungsamt zuständig.

